



Afrique et développement, Vol. XXXIX, No. 3, 2014, pp. 93 – 114
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique,
2014 (ISSN 0850-3907)

Les politiques publiques agricoles face aux défis alimentaires au Niger : entre succession d'échecs et nouvelles espérances

Hamadou Daouda Youssoufou*

Ce qui distingue les pays développés des pays moins développés, ce n'est pas simplement une pénurie de ressources, mais aussi une pénurie de connaissances.

J.E. Stiglitz (2006)

Résumé

Cet article tente de comprendre pourquoi les politiques publiques alimentaires inspirées de la pensée économique libérale et des bailleurs de fonds internationaux n'ont pas réussi à enrayer le spectre de la faim au Niger, et ce, depuis plusieurs décennies. De façon chronologique, le papier s'interroge, dans un premier temps, sur la crédibilité des stratégies nationales alimentaires menées par le pays pour juguler l'insécurité alimentaire. Il montre plus précisément comment celles-ci sont finalement devenues inefficaces, soit par l'absence de visions et d'orientations suffisamment claires et cohérentes, soit par le rôle souvent ambigu et controversé joué par les réseaux des marchands vivriers et les organisations internationales financières et humanitaires.

Devant l'insistance des crises alimentaires et des désastres sociaux et économiques qu'elles entraînent, l'article questionne, dans un second temps, l'opportunité de la toute nouvelle « Initiative 3N » (les Nigériens Nourissent les Nigériens) des autorités publiques à répondre aux défis alimentaires. S'agit-il d'un simple slogan au relent nationaliste et souverainiste, visant à contrecarrer les soulèvements populaires et la pression exercée par les médias internationaux, ou l'amorce d'un espoir de voir enfin les Nigériens s'extirper des affres de la faim et de l'insécurité alimentaire ?

* Université de Tahoua (Niger), LAREfi- Groupe d'Economie du Développement, (Université Montesquieu-Bordeaux IV). Email : yankori2000@yahoo.fr

Abstract

This article tries to understand why public food policies inspired by the liberal economic and international donors have failed to halt the specter of hunger in Niger since several decades. Chronologically, the paper asks, firstly, on the credibility of national food strategies of to curb food insecurity. It shows more precisely how they eventually became ineffective, either by the lack of clear political vision, either by the ambiguous and controversial role played by food traders' networks and international financial organizations and humanitarians.

At the insistence of food crises and social and economic disasters they cause, the article questions in a second time, the opportunity of the new public "Initiative 3N" (*Nigériens Nourish Nigériens*) to meet the food challenges. Is it a simple nationalist slogan, to counter the popular uprisings and the pressure exerted by the international Medias, or the beginning of a hope that Nigériens will finally eradicate the horrors of hunger and food insecurity?

Introduction

Dans l'histoire récente du Niger, la grande famine de 1973 et la crise alimentaire de 2005 sont les deux événements majeurs qui rappellent atrocement à quel point l'équilibre alimentaire du pays est fortement instable. Les facteurs de cette instabilité sont à la fois conjoncturels (faiblesse des précipitations, invasions acridiennes, etc.) et structurels (archaïsme des modes de production, dépendance à l'égard des marchés sous-régionaux, etc.), rendant ainsi difficile la possibilité de s'alimenter correctement et d'échapper ainsi aux famines. En outre, l'environnement géographique, marqué par une forte urbanisation et un accroissement de la demande des denrées alimentaires, est un des éléments à mobiliser dans l'explication des crises alimentaires au Niger¹ (Boureima 2005). Toutefois, ces facteurs ne sont sans doute pas les seuls à expliquer les difficultés des Nigériens à s'assurer une aide alimentaire correcte.

Le constat est sans appel. Depuis plusieurs décennies, les récoltes ne permettent de nourrir les familles que 3 ou 4 mois, exposant ainsi ces dernières à des crises alimentaires et nutritionnelles permanentes. Et une fois que ces crises surviennent, aucun palliatif (distribution gratuite ou à prix modéré des denrées, défiscalisation des produits alimentaires importés, etc.) ne permet d'enrayer leurs conséquences (malnutrition infantile modérée et sévère, migration de survie, perte de pouvoir d'achat). Pourtant, au plan national, différentes politiques ont été mises en place pour faire face aux défis alimentaires depuis 1960 (promotion des cultures de rente, administration des prix, autosuffisance alimentaire, libéralisation du secteur agricole, système de gestion des crises).

Ces politiques agricoles, d'abord volontaristes, puis largement inspirées des stratégies libérales des bailleurs de fonds, peinent à assurer l'alimentation des Nigériens.² Le Niger reste alors dépendant de l'aide alimentaire extérieure et des importations de vivres. La libéralisation de son dispositif alimentaire est marquée par la redéfinition du rôle des acteurs du jeu céréalier et l'affaiblissement des structures étatiques.

La crise alimentaire de 2005 et les émeutes mondiales de la faim en 2008 montrent les limites du marché à prendre correctement en charge les questions alimentaires. Elles vont surtout redonner un regain d'intérêt à la notion de *souveraineté alimentaire*, présentée parfois comme un enjeu majeur de légitimation politique. Ainsi, on voit apparaître, dans les pays en développement, une rhétorique nationale d'incitation à la culture des produits locaux afin de préserver une certaine souveraineté alimentaire (Janin 2008a).

L'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) s'inscrit dans ce contexte, et devient depuis 2011 le nouveau cadre de référence de la politique alimentaire nigérienne. L'inadaptation des instruments mis en place pour gérer la crise de 2005 justifie largement un tel engagement politique. La résurgence de la notion de souveraineté alimentaire telle que revendiquée par l'initiative 3N suscite, à l'évidence, de nouveaux espoirs, tant elle canalise les termes du débat sur la souveraineté alimentaire et ravive le sentiment nationaliste autour de l'enjeu alimentaire.

Devant l'insistance des crises alimentaires, il est important de questionner la responsabilité des politiques publiques dans l'échec des trajectoires de développement agricole. Cet article tente de comprendre pourquoi les politiques publiques agricoles au Niger n'ont pas réussi à faire face aux détresses alimentaires des populations vulnérables. De façon chronologique, avec parfois des enchevêtrements, il met notamment en évidence les difficultés des politiques agricoles et nutritionnelles à garantir aux populations nigériennes « ... une alimentation suffisante, saine [...] permettant de mener une vie saine et active³ ». Dans un premier temps, nous montrons que les politiques publiques marquées par l'omniprésence de l'État, d'un côté, et par celle du marché et des réseaux marchands, de l'autre, n'ont pas apporté des réponses appropriées aux crises alimentaires que le Niger a connues. Dans un second temps, nous questionnons l'opportunité de la récente « Initiative 3N » (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) du président actuel de la République, Mahamadou Issoufou. S'agit-il d'un simple slogan au relent nationaliste et souverainiste, ou bien l'espoir d'une politique capable enfin de pallier aux problèmes alimentaires des populations vulnérables ?

Stratégies nationales face aux défis alimentaires

Dans les Etats africains nouvellement indépendants, inquiétude et volontarisme se nourrissent afin d'assurer l'alimentation du plus grand nombre (Azoulay et Dillon 1993). Toutefois, plusieurs d'entre eux semblent s'inscrire au contraire dans la continuité des politiques coloniales tournées vers l'économie de traite (promotion des cultures arachidières de rente au Sénégal et au Niger par exemple). L'agriculture céréalière est réduite à sa simple dimension subsistancielle, ne bénéficiant pratiquement pas d'investissement pour sa modernisation.

Prépondérance des politiques de promotion des cultures d'exportation : 1960-1973

Jusqu'à la veille de la dramatique sécheresse de 1973, la politique publique agricole au Niger reposait sur une intensification des cultures de rente (notamment l'arachide et le coton) et sur l'organisation de leur commercialisation. En raison de son importance financière et commerciale en termes de recettes d'exportation, l'agriculture d'exportation apparaît comme le mode de production le plus dominant. Elle se faisait sur une base d'animation et de coopération rurales dans le cadre des plans de développement.⁴ La création, en 1962, de l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération (UNCC) constitue la première action politique à l'endroit du monde rural. Cette structure encadre et organise le monde rural autour des coopératives paysannes (Bontianti 2003) dont le rôle est essentiellement de collecter les produits d'exportation. La Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA) se charge par la suite de l'achat, du stockage et de l'exportation des arachides, principale source de devises pour le pays.

La stratégie de diffusion des cultures commerciales (arachide, coton) était en vérité une continuité des politiques agricoles coloniales. L'abandon du système de production traditionnelle au profit d'une promotion « forcée » des exportations agricoles vers les pays européens s'est fait selon une combinaison singulière de libre-échange et de préférence coloniale (Peemans 2007).⁵ Les exportations d'arachide étaient censées procurer des revenus aux paysans nigériens qui pourraient en retour acheter, par le mécanisme de la COPRO-NIGER,⁶ certains produits d'importation de première nécessité (riz, maïs, farine de blé, etc.). Ainsi, l'agriculture d'exportation, comme mode de production dominant, servirait à financer les importations et à assurer des revenus à l'Etat. Au Niger, cette ouverture du système de production paysanne sur l'extérieur a été réalisée sans qu'il n'y ait eu une adaptation des techniques modernes aux écosystèmes locaux (fertilisants, matériels améliorant la productivité du travail, matériel végétal, etc.).

Pourtant, l'impression de croissance que laissaient entrevoir les résultats de la production arachidière est toute relative.⁷ En milieu rural où vit l'essentiel de la population, la production arachidière n'a pas affecté les revenus des pauvres. Dès la fin des années 1960, celle-ci était doublement affectée, d'une part, par une baisse tendancielle due aux effets cumulatifs de la sécheresse et, d'autre part, par l'évolution des prix internationaux peu rémunérateurs. Cette situation a eu pour conséquence l'effondrement des termes d'échange entre production agricole et produits d'importation. Ces derniers étaient devenus peu accessibles aux populations rurales dont les revenus s'amenuisaient. Ainsi, la montée des prix de ces produits s'est faite au gré des dynamiques sociales des communautés paysannes et de leur système de production.⁸ Cela a eu pour conséquence une dégradation des conditions de vie et une chute des revenus ruraux ne laissant que la voie de la migration comme stratégie de survie⁹ des populations.

Fondamentalement, le mode d'organisation de la paysannerie autour des cultures d'exportation n'a pas pu apporter une réponse à l'instabilité alimentaire des paysans. Cet échec proviendrait de l'ambiguïté des politiques. En promouvant les cultures d'exportation, les politiques publiques avaient pour ambition de maximiser un revenu global au lieu d'assurer une production nécessaire à la couverture de leurs besoins essentiels (Bonjean 1992). En se focalisant sur les cultures de rente, l'action publique fait donc l'impasse sur les exigences du monde paysan, à savoir la sécurisation alimentaire dans un contexte marqué par les incertitudes climatiques et commerciales (sécheresse, variation des prix, etc.).

Sur le plan politique, des difficultés allaient contribuer à contrarier la mise en œuvre des projets de développement ruraux. Le soutien à la « *participation populaire au développement* » commençait à s'essouffler. Les bailleurs de fonds s'inquiétaient des orientations de la stratégie paysanne du Niger, la considérant comme subversive, démagogique et antinomique, avec les impératifs rationnels de modernisation de la production (Colin 1990). Selon la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, les programmes de développement sont trop ambitieux et déconnectés souvent des réalités locales, ce qui ne leur permet pas d'atteindre les changements structurels recherchés (BIRD 1968). Devant ce premier constat d'échec, de nouvelles politiques alimentaires beaucoup moins subversives devaient être expérimentées.

La recherche de l'autosuffisance alimentaire : 1974-1983

Les politiques publiques d'intensification des cultures de rente n'ont pas résisté aux sécheresses du début des années 70 dans le Sahel qui ont entraîné parfois de graves crises politiques. Au Niger, le régime politique chuta en

1974, et l'armée prît le pouvoir sous le slogan qu' « *aucun Nigérien ne mourra de faim* ». En tirant ainsi les leçons de la calamiteuse sécheresse de 1973 et de l'effondrement de la production d'arachide, le nouveau régime militaire définissait de nouvelles stratégies de développement axées sur l'autosuffisance alimentaire,¹⁰ le développement des cultures irriguées grâce aux aménagements hydro-agricoles (création de l'ONAHA¹¹), et la reconstitution du cheptel. La création en 1975 de l'Institut national de recherche agronomique du Niger (INRAN), le renforcement du crédit agricole et les subventions aux intrants agricoles concouraient à la mise en œuvre de ces stratégies.

Cette nouvelle orientation de la politique agricole a été soutenue par l'accroissement des recettes de l'uranium (1976-1981) qui se sont substituées aux recettes de l'arachide et du coton (Afrique Verte International 2010). Les structures étatiques géraient la filière céréalière en administrant les prix sur le marché et en fournissant aux producteurs des intrants et des matériels de production.¹² Les attributs fondamentaux de l'action publique concernaient le contrôle, la réglementation et le monopole, avec un strict encadrement des prix, des céréales, ainsi que du bétail.

Ainsi, jusqu'à la fin des années 80, la réalisation de l'autosuffisance alimentaire était au centre des politiques publiques agricoles. Pour les pouvoirs publics, le problème alimentaire semble se réduire simplement à un problème de production vivrière. L'action publique agit comme s'il suffisait d'accroître le volume des productions céréalières pour voir le spectre de l'insécurité alimentaire s'éloigner des populations vulnérables. Pourtant, le niveau d'autosuffisance alimentaire auquel un pays devrait parvenir dépend des spécificités agro-écologiques et politico-économiques (Azoulay et Dillon 1993). L'autosuffisance alimentaire répond davantage à une logique nationaliste, parfois démesurée (Janin 2008b) qu'à une logique de rentabilité visant à couvrir de manière autonome les besoins alimentaires nationaux (Minvielle 1997). Elle s'insère très souvent dans un discours paternaliste et moralisateur tenu à l'endroit du monde rural. Au Niger, ce discours est construit autour des concepts de « développement à la base » ou « développement participatif » ou centré sur la mobilisation de l'énergie de la jeunesse. Elle est enfin davantage un concept politico-idéologique relevant du pur nationalisme (Berg 1981) qu'un concept scientifique qui tente d'opérer des arbitrages en matière de prix, de subventions, de mesures incitatives et de protection (Courade 1990).

Par ailleurs, les déficits alimentaires observés au Niger montrent à quel point la stratégie axée sur l'autosuffisance n'a pas été suffisamment opérante pour résoudre le problème alimentaire des Nigériens¹³. En fait, la faiblesse de la pluviométrie et l'ampleur des déséquilibres écologiques ont continué à peser lourdement sur les niveaux de production. En outre, la déconnexion

des politiques alimentaires au contexte macroéconomique national fournit une autre explication. En effet, l'action gouvernementale dans le secteur agricole faisait fi de l'environnement macroéconomique pourtant susceptible de déterminer, dans une large mesure, la capacité du monde paysan nigérien, déjà pleinement engagé dans l'économie monétarisée¹⁴ et régionalisée, à répondre aux défis auxquels il se trouve confronté. Les vastes programmes d'aménagement hydro-agricole dans la vallée du Niger, les projets de développement de la productivité en agriculture sous pluie, ainsi que les programmes de reconstitution du cheptel dans la partie nord du pays, n'ont pas non plus apporté les résultats escomptés, dès lors que ces derniers ne s'insèrent pas dans une vision développementaliste globale (Raynault 1987).

Le désenchantement semblait dominer à la fois chez les bailleurs de fonds et les communautés paysannes. Bien qu'on ne dispose pas d'évaluation d'ensemble des résultats obtenus, les sommes investies dans ces programmes agropastoraux semblaient avoir servi à entretenir une bureaucratie lourde et inefficace, et une petite bourgeoisie urbaine *op.cit.* Après une dizaine d'années de mise en œuvre, force est de constater que les politiques d'autosuffisance alimentaire n'ont pas véritablement contribué à améliorer la situation alimentaire des populations nigériennes. En établissant une chronologie, on relève qu'en dix ans (1974 à 1984), le Niger a connu 5 bilans céréaliers déficitaires (1974, 1975, 1976, 1983, 1984). Le reste du temps est marqué par un équilibre précaire et une grande irrégularité de situation d'un endroit à un autre du territoire national.

Une lecture alternative de l'échec des politiques agricoles d'autosuffisance pourrait laisser penser que ces dernières n'intégraient pas suffisamment les contraintes inhérentes au déséquilibre écologique du contexte sahélien. Non seulement le rythme des productions cérésières ne suivait pas l'augmentation de la population, mais en plus, ce dernier exerçait une pression sur les ressources naturelles, provoquant une baisse des rendements agricoles et un accroissement de la vulnérabilité aux aléas climatiques. Ce déséquilibre écologique aurait poussé l'action publique à envisager une mutation globale entre les groupes humains et leur milieu (Raynault 1987). Ainsi, la réponse au défi alimentaire et environnemental du monde paysan nigérien devrait se poser dans le cadre de plans cohérents qui identifient les contraintes et les potentialités du milieu, et repèrent les intérêts sociaux en présence et dégagent des priorités en termes de gestion des ressources naturelles.

L'ajustement structurel et l'émergence du concept de sécurité alimentaire : 1984-2000

Le niveau élevé de la dette,¹⁵ la baisse de la demande mondiale d'uranium, ainsi que les résultats médiocres d'une agriculture marquée par une incapacité

structurelle à résister au moindre déficit pluviométrique vont offrir l'opportunité pour imposer au Niger un Programme d'ajustement structurel (PAS) à partir de 1984. L'adoption de ce programme appelle un changement de paradigme dans les politiques agricoles. Le concept de sécurité alimentaire va être préféré à celui d'autosuffisance.¹⁶ Les mesures de libéralisation réduisent le rôle et les moyens d'intervention de l'État en matière agricole. Le marché remplit désormais une fonction centrale dans l'approvisionnement alimentaire des populations. Les politiques publiques sont caractérisées par un minimum d'intervention directe, une privatisation des entreprises de production, de transformation et de commercialisation (Hibou 1999 ; Heidhues *et al.* 2004). Dans le contexte nigérien, les structures publiques de production, de commercialisation et de régulation (OPVN, INRAN, ONAHA, etc.) doivent céder la place à un secteur privé dynamique et aux marchés internationaux dans l'approvisionnement des marchés locaux en produits alimentaires.¹⁷ Le marché devient ainsi le seul cadre organisationnel qui puisse réguler l'offre et la demande alimentaire, dans le temps et dans l'espace, avec un usage massif de l'aide alimentaire quand il y a urgence et une protection minimale des plus démunis (CILSS-OCDE 1990).

La libéralisation du marché agricole implique une responsabilisation des producteurs ruraux qui doivent s'adapter au démantèlement des mécanismes de stabilisation des prix de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), à la suppression du crédit agricole (liquidation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole) et des subventions des intrants. Le monde paysan devrait s'intégrer dans des projets de développement de type micro parfaitement maîtrisables, portés par les financements des bailleurs de fonds.¹⁸ L'action publique est donc fortement réduite. Elle se cantonne au souci de stabiliser l'approvisionnement en renforçant les capacités de stockage étatique (le rôle de l'OPVN a été par exemple recentré autour de la gestion du stock national de sécurité) et à mobiliser l'aide en cas de crise alimentaire. Malgré l'importance des projets de développement agricole, le nombre d'années globalement déficitaires en termes de céréales produites l'emporte sur les années excédentaires, à l'échelle nationale, au cours de la décennie 90 (Boureima 2006). Certes, les déficits peuvent résulter de causes à la fois conjoncturelles (faible pluviométrie, invasion acridienne, sécheresse, etc.) et structurelles (pauvreté des sols, faiblesse du pâturage, etc.), mais il n'en demeure pas moins que la politique de sécurisation alimentaire n'a pas réussi à enrayer les problèmes alimentaires des Nigériens.

Le désengagement de l'État des activités de production et de commercialisation va donc considérablement réduire l'influence des structures étatiques de la sphère de la régulation des produits agricoles et alimentaires.¹⁹ Désormais, ce sont les marchands vivriers locaux qui dominent

le marché national de céréales (Amselle et Grégoire 1986) grâce à leurs larges réseaux flexibles permettant de mobiliser les denrées alimentaires tant sur le plan national que régional. L'octroi de monopole privé d'importation définit, par ailleurs, la nature des relations entre responsables politiques et élites marchandes, rendant ces dernières incontournables dans le commerce céréalier. Profitant des opportunités d'arbitrage que leur offrent les asymétries informationnelles du secteur vivrier, ces élites marchandes n'ont que la maximisation de leur profit comme objectif (Nubukpo 2011), au grand dam des populations vulnérables pour lesquelles aucun filet de sécurité n'existe par ailleurs.

La prospérité des réseaux marchands exerce un effet pervers constant sur le bien-être des familles et accroît la vulnérabilité alimentaire de milliers de Nigériens. En effet, par leur comportement spéculatif tendant à maintenir des prix élevés sur le marché, ces réseaux entravent la capacité des paysans à se procurer la nourriture. Très souvent, on se retrouve dans une situation où l'insécurité alimentaire résulte davantage de l'incapacité des paysans à accéder aux denrées en raison de leur cherté que de la disponibilité même de celles-ci. Le marché qui était censé assurer l'optimum alimentaire se révèle finalement inaccessible aux paysans pauvres. L'inertie de l'État quant à la capacité de définir une vraie politique de sécurisation alimentaire légitime quelque peu la place qu'occupent les réseaux marchands dans le système national de régulation/dérégulation alimentaire. Evidemment, il est important de ne pas s'en remettre à ses usuriers pour réguler le système alimentaire dans un contexte sahélien où le commerce de vivres conditionne à la fois la vie des sociétés rurales et urbaines (Grégoire 1990).

En définitive, l'intégration de la politique de sécurité alimentaire dans les programmes de libéralisation n'a fait qu'affaiblir le rôle de l'agriculture de subsistance dans le mécanisme de satisfaction des besoins alimentaires des populations. Fondamentalement, en privilégiant les échanges, la disponibilité alimentaire et l'achat de vivres sur le marché, les politiques de sécurité alimentaire ont entretenu davantage la précarité des systèmes des pays faiblement producteurs, ainsi que la dégradation de leurs ressources naturelles (Ba 2008). Les vastes projets mis en œuvre sont devenus inefficaces et insoutenables pour le budget de l'Etat et les bailleurs de fonds,²⁰ sans compter qu'une bonne partie des sommes investies dans ces projets servait à entretenir une bureaucratie lourde et inopérante, ainsi qu'une bourgeoisie urbaine (Raynault 1987).

Le tournant des années 2000

Dès la fin des années 1990, deux évidences apparaissent : les politiques d'ajustement structurel (PAS) n'ont résolu ni les déséquilibres

macroéconomiques des pays en développement, ni non plus la délicate question de la sécurité alimentaire à laquelle elles sont censées fournir une réponse. Devant ce constat d'échec, les pays en développement élaborent, au début des années 2000, des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) qui deviennent le cadre de référence des politiques économiques.²¹ Au Niger, une Stratégie de développement rural (SDR) est élaborée en 2003 pour préciser les orientations de la politique de réduction de la pauvreté dans le secteur rural. Le recentrage des politiques publiques autour des programmes de développement ruraux²² montre un lien désormais évident entre la question alimentaire et celle de la pauvreté. Les institutions internationales (Banque mondiale, FAO, UNICEF, CILSS, etc.) et certains chercheurs (Stamoulis et Zezza 2003 ; Nubukpo²³ 2011) pensent que la pauvreté est l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire. La question de l'insécurité alimentaire apparaît ainsi indissociable des aspects économiques et sociaux liés à la pauvreté et à la fragilité des moyens d'existence. Dans ce contexte, le rôle des politiques de sécurité alimentaire devient réducteur. Il se résume pour l'essentiel, à une gestion consensuelle des crises et à une distribution de l'aide alimentaire dans les zones souffrant de pénurie, mais aussi à la prévention des crises à travers des projets de soutien à l'agriculture, à la santé et au développement communautaire.

De la gestion concertée des politiques alimentaires...

Le démantèlement des structures céréalières publiques et l'abandon progressif des politiques volontaristes dans le secteur vivrier renforcent, dans un contexte de démocratisation et de décentralisation, le rôle des bailleurs de fonds (FAO, PAM, PNUD, CILSS, USAID, FIDA, etc.) et de certains acteurs sociaux (ONG,²⁴ société civile, etc.). La volonté de ces acteurs institutionnels est de définir un cadre analytique consensuel pour l'action (Janin 2008b) à travers la mise en place d'un ensemble de dispositifs techniques d'alerte et d'intervention en matière alimentaire (collecte et diffusion des informations sur les prix des céréales, distribution de l'aide alimentaire, stockage de vivres, détection et prévention des situations de crises alimentaires, etc.).

Ainsi, au début des années 2000, l'État du Niger, en collaboration avec ses principaux partenaires d'aide alimentaire, met en place un Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). Son but est de contribuer essentiellement à la réduction de la vulnérabilité alimentaire des plus démunis grâce à une meilleure coordination et à une meilleure gestion des actions des différents intervenants (Afrique verte internationale 2010). Instaurant une planification multi-niveaux de la politique alimentaire, le Dispositif comporte en son sein quatre structures fonctionnelles.²⁵ Les interventions du Dispositif sont concentrées sur les communes et les régions

dans lesquelles les risques d'insécurité alimentaire sont identifiés. Elles prennent la forme de distribution d'aide alimentaire, soit gratuitement, soit de type *Cash for work* (argent contre travail) ou *Food for work* (nourriture contre travail), soit, enfin, de vente à prix modéré de céréales à partir des stocks de l'OPVN et des achats d'urgence.

En réalité, le nouveau cadre politique de gestion des crises alimentaires procède de la volonté des États africains, formulée lors de la Déclaration finale de Bamako en novembre 2000, de s'engager à promouvoir les conditions d'une sécurité alimentaire durable, structurelle, régionalement intégrée et à renforcer la prévention et la gestion des crises alimentaires. Il s'inscrit globalement dans ce que certains chercheurs appellent « *lanouvelle politique alimentaire* » pour l'Afrique (Maxwell et Slater 2003) fondée davantage sur le « *renforcement des capacités des institutions et d'agents de recherche et d'analyse* » (IFPRI 2007) susceptible de définir de façon concertée des actions de prévention des crises alimentaires.

Mais ces interventions ont eu une portée limitée sur la sécurité alimentaire des populations, soit parce qu'elles arrivent tard, après que les crises (le cas de 2005 et 2010 notamment) se soient accentuées et aient déjà fait des victimes, soit parce qu'elles sont mal ciblées.²⁶ Le raccourcissement des situations d'insécurité alimentaire montre à quel point le dispositif nigérien de gestion de crise ne fonctionne pas correctement.²⁷ Par ailleurs, le manque d'implication des communautés locales, en tant qu'acteurs de l'enjeu alimentaire, constitue une des faiblesses fondamentales du Dispositif. Bien souvent, ces communautés se retrouvent simplement dans le rôle de bénéficiaires passifs de l'aide alimentaire en cas de crise (Gubbel 2011). Or le Dispositif devait être capable de prévenir la survenance de crises en fournissant aux populations vulnérables des informations sur les conditions météorologiques, les prix sur les différents marchés, et les pénuries probables afin qu'elles puissent agir en conséquence. Il devrait également identifier les ménages les plus vulnérables au risque, et ceux qui sont chroniquement ou transitoirement dans une situation d'insécurité alimentaire. Cette distinction permet d'apporter des réponses conformes à chaque situation.

... à l'affaiblissement croissant du rôle de l'État

Sur le terrain, la multiplication des actions humanitaires non coordonnées va progressivement affaiblir l'influence et le rôle de l'État dans la gestion des politiques alimentaires. Nous en voulons pour preuve la crise alimentaire de 2005. Si la mauvaise gestion de cette crise et ses effets dévastateurs en termes de malnutrition et de mortalité infantile sont en partie l'expression de la tension entre le gouvernement et ses donateurs liée à une différence de lecture de l'ampleur de la crise,²⁸ elle est aussi relative à l'affaiblissement du

rôle de l'État dans la prise en charge des crises. Cette situation traduit de manière évidente une certaine volonté des acteurs de contrôler, voire d'instrumentaliser la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Peu à peu, le gouvernement nigérien va perdre sa légitimité dans la gestion de sa politique alimentaire. À la différence du Mali où il est tentant d'imputer la bonne gestion de la crise alimentaire de 2005 à la centralisation et à l'interventionnisme étatique dans le domaine céréalier (Crouzel 2008), on a assisté au Niger à une opposition idéologique frontale entre les perceptions gouvernementales et celles d'ONG et associations (MSF, PAM, Care international, etc.) dans la gestion de cette crise. Cette opposition tournera à l'avantage de ces dernières grâce à une mobilisation médiatique spectaculaire montrant des images poignantes d'enfants mourant de faim²⁹ (Oliver De Sardan 2008). En effet, en vertu du droit d'ingérence humanitaire, les interventions urgentistes des ONG et Associations vont jusqu'à supplanter le Dispositif national de gestion des crises, bafouant « *parfois fâcheusement* » la souveraineté du pays et dans l'ignorance totale des politiques publiques.

Emmenées par une pression médiatique forte, ces ONG instaurent directement dans le pays un « régime d'urgence humanitaire », obligeant, bon gré mal gré, les acteurs institutionnels du dispositif à modifier leur stratégie (Olivier De Sardan 2008). Par exemple, au cœur de la crise de 2005, le Programme alimentaire mondial a décidé de procéder à des opérations de distribution gratuite de vivres alors même que la politique du dispositif s'y opposait dans un premier temps. Ainsi, l'État du Niger et son dispositif se voient dès lors dessaisir de leur pouvoir décisionnel par les sièges centraux des donateurs, très sensibles aux pressions médiatiques. Il est clair que « *l'enjeu [pour les sièges des bailleurs de fonds] était plus la réponse à l'urgence humanitaire décrite par les médias, sans égard pour les positions arrêtées localement dans les cadres de concertations dont leurs représentants étaient parties prenantes, et au mépris des réalités locales* » (Delcombel 2008:86). On voit se déplacer progressivement le centre de gravité du suivi et de la gestion de la crise de l'arène locale à l'arène internationale (Egg *et al.* 2006). Le rôle de l'État se trouve ainsi fragilisé par des logiques extérieures violant l'esprit consensuel qui est le credo même du Dispositif.

L'initiative « 3N » : espoir ou slogan politique souverainiste

La crise alimentaire de 2005 amène à formuler deux constats. En premier lieu, elle témoigne de l'inadaptation de l'action publique à répondre au défi de la sécurité alimentaire. En second lieu, elle est révélatrice du déficit considérable de l'État nigérien en termes de capacité de prévision, de réflexion, de coordination et de communication, et du « peu de cas » que certains

baillleurs de fonds font parfois de sa souveraineté sur les questions alimentaires (Olivier De Sardan 2008).

En 2011, l'opposition, qui a fortement critiqué le pouvoir en place pour sa mauvaise gestion de la crise alimentaire, accède à la magistrature suprême. Elle place sous le contrôle d'un Haut-commissariat le combat de reconquérir la souveraineté alimentaire en arguant le vœu que les « Nigériens Nourrissent [désormais] les Nigériens ». Cette formule-choc est-elle un simple slogan rappelant le discours nationaliste des années 70, ou bien une véritable amorce d'un nouvel espoir dans la politique alimentaire du Niger ?

Initiative 3N ou la nouvelle recette contre l'insécurité alimentaire

Dans son discours d'investiture, le 7 avril 2011, le président de la République, Mahamadou Issoufou, agacé du malheureux constat de dépendance du Niger à l'égard de la générosité étrangère, pose l'ossature de ce qui va plus tard se traduire en initiative 3N (i3N) :

le peuple nigérien a un immense défi à relever, un défi qui a un rapport avec sa dignité et son honneur : le défi de l'éradication de la faim. Il est choquant que, de manière récurrente, nous soyons réduits à mendier notre pain auprès des autres peuples. Comme en témoignent les dernières élections, notre peuple a conquis sa liberté politique. Il lui reste maintenant à réaliser l'alliance de la liberté et du pain.

En décembre 2011, dans un document de travail du Haut-commissariat créé par un décret présidentiel, l'i3N est clairement définie comme

une stratégie volontariste d'accroissement de la production agricole nationale et de renforcement de la résilience des ménages urbains et ruraux dans les situations de crise alimentaire ou de catastrophe naturelle (République du Niger 2011:13).

De façon plus concrète, cette initiative vise à mettre en place un système d'approvisionnement et de distribution d'intrants (semences, engrais, pesticides et intrants zootechniques) pendant les campagnes agricoles, mais aussi à protéger les producteurs contre les variations de prix et les pratiques spéculatives des commerçants et des usuriers des filières vivrières.

L'ambition de l'initiative 3N est immense.³⁰ Les autorités nationales y fondent l'espoir qu'elle apportera une solution définitive au problème de la faim au Niger. Pour ce faire, elles comptent mettre en avant les atouts et avantages comparatifs des secteurs agricoles et agroalimentaires du pays de façon à permettre à l'économie nigérienne de s'insérer dans l'économie régionale et mondiale (République du Niger 2011). Un Plan national d'investissement agricole (PNIA) sur la période 2011-2015 permettra de

mettre en valeur les ressources halieutiques et le potentiel agropastoral nigériens.³¹

Pour les promoteurs de l'i3N, cette dernière possède des liens avec plusieurs priorités et politiques nationales. Elle s'inscrit par exemple dans le cadre de la Stratégie pour un développement durable et une croissance inclusive (SDDCI) pour l'horizon 2035. De même, elle s'insère dans les volets assainissement de la gestion du secteur rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Stratégie de développement rural. Enfin, l'i3N s'insère dans les politiques et stratégies régionales et africaines. A cet effet, elle est en cohérence à la fois avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), mais aussi la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP).

Si l'i3N apparaît comme une vision politique nationale, c'est essentiellement au sein des communes et des unités familiales qu'elle fait reposer l'effort de nourrir tous les Nigériens. Axée sur une approche participative et inclusive des communes et des villages, l'i3N mettra davantage le poids sur la concentration des actions communautaires, les appuis aux systèmes de production agricole et animale, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs au processus de conception et de sa mise en œuvre.

L'initiative 3N ou l'art de « faire du neuf avec du vieux »

L'annonce de grands projets agricoles est parfois consécutive à l'arrivée au pouvoir de nouvelles autorités. Cela n'a rien d'étonnant. Le pouvoir en place tente d'exploiter un sujet sensible sur lequel ses prédécesseurs ont échoué. Cette posture agrarienne classique vise simplement à crédibiliser l'action publique autour du chef de l'État³² (Janin 2008a). On se souvient qu'en 1974, les autorités militaires qui ont pris le pouvoir, sur fond de famine, pariaient sur l'engagement qu'« *aucun Nigérien ne mourra de faim* »³³. La rhétorique souverainiste alimentaire portée par l'initiative 3N n'est donc pas totalement nouvelle. Elle a toujours d'ailleurs existé dans les discours politiques populistes des années 70 et 80 où les slogans d'autosuffisance et de sécurité alimentaire étaient au cœur de l'action publique.

Le renouvellement de l'approche de la sécurisation alimentaire des populations s'apparente donc plus à un désir de quête d'adhésion populiste qu'à une véritable « révolution verte » en Afrique. Certes, un peu partout en Afrique, la volonté de réduire la dépendance alimentaire, au-delà de mobiliser simplement les citoyens, refait recette. Au Mali, la réélection du président Amadou Toumani Touré en 2007 s'est faite sur fond de discours populiste et mobilisateur : il déclare représenter « *le parti de la demande sociale* ». Au Sénégal, à la suite des « *émeutes de la faim* » de 2008, le président Wade lance « *la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance* ».

On se rappelle qu'au Niger, peu après son élection en 2011, le président Mahamadou Issoufou martèle que le Niger doit « *réaliser l'alliance de sa liberté [politique] et de son pain* ». Ces discours souverainistes ne visent qu'à permettre aux différents gouvernements de reprendre la main face aux bailleurs de fonds dans la politique de sécurité alimentaire (Crouzel 2008), en renforçant leurs marges de manœuvre et en exerçant un contrôle direct (via les structures placées sous l'autorité de la présidence de la République) sur les dispositifs de sécurité alimentaire.

Les déclarations d'intention en termes de politique alimentaire sont souvent marquées par une auto-évaluation et une bataille des chiffres. En effet, les dirigeants politiques n'hésitent pas à utiliser les canaux médiatiques pour faire l'éloge des projets agricoles mis en œuvre et tenter de séduire ainsi l'opinion nationale et/ou internationale. Au Niger, à peine l'i3N a-t-elle été lancée que le Premier ministre s'empresse dans une conférence de presse, le 23 mars 2012, à faire déjà le bilan des actions entreprises. Il annonce que le programme d'urgence de l'i3N a pu résorber 91 pour cent du déficit céréalier national estimé à 692000 tonnes,³⁴ et se « *réjouit vivement* » de ce résultat.

Pourtant deux semaines avant, c'est-à-dire le 12 mars, un communiqué conjoint des principaux donateurs du pays (lu par le coordonnateur résident du système des Nations Unies, monsieur Fodé N'diaye) tire la sonnette d'alarme. Il rappelle qu'à cette période de soudure, la situation des femmes et des enfants se détériore rapidement, et qu'« à travers le pays plus de 33000 enfants ont déjà été retirés de l'école [...]. Plus de 500000 enfants risquent l'abandon scolaire du fait de la crise alimentaire et nutritionnelle, [...alors que] 394000 enfants pourraient être atteints de malnutrition sévère ». Le communiqué conclut que sur les 115 milliards de F C.F.A. attendus des bailleurs de fonds, seuls 38 milliards de F C.F.A ont été obtenus. On voit ainsi mal comment le déficit initialement annoncé pourrait être réduit au niveau annoncé par le gouvernement.

L'appréciation discordante de la situation alimentaire entre le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers n'est pas étonnante. Pour les premiers, l'annonce des bons résultats sur le plan de la gestion alimentaire offrirait une certaine légitimité populaire, alors que les seconds devraient surfer sur les risques de vulnérabilité accrue pour pouvoir justifier à la fois leur action et obtenir des aides supplémentaires auprès de leur siège. Ce rapport de forces précoce entre les acteurs publics et privés du jeu céréalier et nutritionnel risque de décrédibiliser l'engagement des autorités publiques à mettre en place de véritables politiques de sécurité alimentaire et d'annihiler l'espoir suscité par l'i3N de voir les Nigériens nourrir les Nigériens.

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté de montrer pourquoi les politiques publiques alimentaires poursuivies, des indépendances à nos jours, n'ont pas réussi à résorber les récurrentes crises alimentaires au Niger. Certes, l'influence des facteurs exogènes (sécheresse, aléas climatiques, variation de l'offre mondiale de produits alimentaires, etc.) n'est pas à démentir dans la survenue d'une crise alimentaire, mais l'article montre que c'est surtout un défaut de ciblage et parfois de cohérence de l'action publique qui n'a pas permis d'atteindre soit l'objectif d'autosuffisance alimentaire (années 70-80), soit celui de la sécurité alimentaire (années 90-2000).

L'article montre également que la politisation de la *faim* tant par les autorités politiques que les organisations humanitaires a malheureusement pris le dessus sur la priorisation des actions. En effet, les politiques alimentaires ont pris beaucoup de connotations nationalistes et souverainistes, manquant de s'attaquer véritablement aux problèmes alimentaires. L'ambiguïté du rôle joué par l'humanitaire dans la gestion des crises alimentaires et l'influence des réseaux marchands privés expliquent aussi l'échec des politiques agricoles mises en œuvre. Les marges de manœuvre accordées aux bailleurs de fonds, plus intéressés aux interventions urgentistes fortement médiatisées qu'aux projets d'investissement agricoles sur le long terme susceptibles de générer des résultats tangibles, sont des exemples de comportement qui ont limité la visibilité et l'efficacité des politiques céréalières et nutritionnelles au Niger.

Face à la récurrence des crises alimentaires au Niger, la réponse à apporter doit se faire dans le cadre de plans cohérents qui identifient les contraintes et les potentialités du milieu physique, repèrent les intérêts des acteurs paysans et dégagent à partir de là des priorités. Si la transformation des systèmes de production appelle les politiques agricoles à s'inscrire dans un contexte économique dominé par les mécanismes marchands et l'organisation du marché (prix, approvisionnement, microfinance, etc.), il faudrait fournir aux paysans les moyens d'atténuer les chocs le cas échéant. Dans ce contexte, le soutien des bailleurs de fonds peut consister non pas à mobiliser *ex post* l'aide alimentaire (cas de la crise de 2005), mais à utiliser l'aide étrangère pour soutenir le rapport des termes de l'échange entre moyens de production et prix agricoles (Raynault 1987).

Enfin, si la mise en œuvre de l'initiative 3N reste un espoir pour résoudre la détresse alimentaire des Nigériens, elle nous paraît, à ce stade, davantage une continuité des politiques alimentaires précédentes qu'une vraie rupture. On attendrait bien plus de cette initiative que de la simple « *rhétorique incantatoire* », au relent tout aussi nationaliste (les Nigériens nourrissent les Nigériens). Le combat contre les crises alimentaires impose d'élaborer des

politiques qui permettent de transformer radicalement l'agriculture paysanne nigérienne. Celles-ci doivent donner la priorité au développement de méthodes et d'outils modernes qui permettront une meilleure productivité, un accès aux marchés et une amélioration des revenus ruraux.

Notes

1. Au rythme d'évolution actuelle (3,3 % par an), la population du Niger atteindrait 26,4 millions en 2025, contre 15,2 millions en 2010.
2. La diffusion d'idées économiques orthodoxes a toujours influencé les politiques publiques en Afrique (Coussy 1995).
3. Déclaration du sommet mondial de l'alimentation – Rome 1996.
4. Ces plans de développement étaient mis en œuvre grâce à la création de structures de gestion et de crédit, et d'animation. Ainsi le premier Plan est appelé Plan de Développement Economique et Social (1961-1963) ; le plan quadriennal (1965-68) ; et les Perspectives décennales (1965-1973).
5. Pour les ménages ruraux, il est inconcevable d'abandonner la culture des céréales comme le mil et le sorgho, car celles-ci sont la base de l'alimentation locale.
6. Société de Commerce et de Production du Niger, la Copro-Niger est un organisme étatique.
7. Jusqu'à la fin des années 60, la contribution du secteur rural à la formation du PIB était très importante au cours de cette période. Celle-ci était estimée à 60 pour cent du PIB. L'arachide et ses dérivés – huile, tourteaux – constituaient alors le moteur de l'économie monétaire du pays durant cette période, de par son importance dans les exportations – 50 à 70 pour cent –, les recettes publiques – 5 à 10 pour cent –, les revenus des paysans, le commerce moderne et informel. Mais la sécheresse de 1968-1973 va provoquer une baisse d'environ $\frac{3}{4}$ de la production d'arachide par rapport à son niveau normal, ce qui provoqua une chute brutale des revenus et une déstabilisation de l'économie nationale (République du Niger, ministère du Plan 1992).
8. A titre d'illustration, Grégoire *et al.* (1980) précisent que le kilo de mil valait au Niger 13 F.C.F.A en 1949 contre 12,5 F.C.F.A en 1971 ; l'arachide, 22 F.C.F.A en 1955 contre 21 F.C.F.A en 1971. Pendant le même moment, les prix des produits importés (tissu, sucre, lait, pétrole, outils de culture et engrais) ne cessaient d'augmenter.
9. Les vagues migratoires des populations nigériennes s'opéraient vers les pays de la côte ouest-africaine, notamment le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigeria (Kimba 1987).
10. Elle est définie comme la capacité d'un pays à fournir à sa population une alimentation suffisante grâce à la production locale qui permet d'atteindre à la fois un niveau nutritionnel adéquat (une ration équilibrée).
11. Office National des Aménagements Hydro-Agricoles.

12. Alors que l'UNCC gérait la production céréalière par l'encadrement des producteurs et leur approvisionnement en intrants, l'OPVN assurait essentiellement la commercialisation et la stabilisation des prix céréaliers (obtenue grâce aux achats massifs publics de céréales et à la revente de celles-ci en cas opportun). L'OPVN dispose à cet effet d'un monopole juridique d'achat et de distribution de vivres.
13. Sur la longue période de 1960 à 2003, seulement onze campagnes agricoles annuelles furent excédentaires (Gado *et al.* 2006).
14. Raynault souligne déjà comment la monnaie rythme le quotidien des Nigériens dans les années 70. Celle-ci sert à assurer la subsistance familiale par l'achat de nourriture, le don et contre-don, à financer les cérémonies familiales, etc. Il montre que par endroits la circulation de la monnaie est tellement forte qu'il parle d'économie sur-monétisée.
15. L'endettement du pays passe ainsi de 27 milliards en 1975 à plus de 200 milliards en 1982 (République du Niger, ministère du Plan 1992).
16. La Banque mondiale définit la sécurité alimentaire comme « *l'accès par tous, à tout moment, à une alimentation suffisante pour mener une vie saine et active* » (Banque mondiale 1986:9). Une politique de sécurité alimentaire passe ainsi par la disponibilité des denrées (offre de production nationale, importations commerciales, et la mobilisation de l'aide alimentaire), et l'accès à celles-ci via le marché (grâce aux ressources financières des ménages, ou par la distribution gratuite en cas de pénurie).
17. Par exemple, l'action de l'OPVN est limitée à la seule gestion de l'aide alimentaire et d'un stock national de sécurité (SNS) utilisé en cas de grave pénurie. Cette restructuration exclut du coup l'OPVN de la possibilité d'intervenir directement sur le marché pour réguler les prix agricoles, comme cela se faisait avec les coopératives mises en place à cet effet. Désormais, seuls les réseaux marchands privés ont la capacité d'approvisionner le marché. En outre, la libération du marché agricole a entraîné la disparition des structures comme l'UNCC, de la SONARA, mais aussi la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA).
18. Entre 1984 et 1991, 42 projets ont été réalisés grâce aux financements des partenaires extérieurs du Niger (Boureïma 2006), même si l'impact de ceux-ci en termes de développement agricole et rural reste mitigé.
19. L'OPVN détient à peine 20 pour cent des parts du marché agricole nigérien (Berg et Alexander 1986). La libéralisation du commerce de vivres renforce l'influence des réseaux marchands qui dominent et contrôlent pratiquement tout le circuit d'approvisionnement et de vente des céréales.
20. Durant les années 80, la situation financière du pays s'était considérablement dégradée avec le fléchissement de la demande d'uranium. Les recettes de l'uranium qui assuraient une partie du financement des grands aménagements hydro-agricoles ont ainsi fortement chuté.
21. Pour certains observateurs, ces stratégies de réduction de la pauvreté ne sont simplement qu'une version réaménagée des politiques libérales des années 80-90.
22. Mais toujours inspirée des politiques libérales.

23. Nubukpo parle de « *dialectique implacable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire* ». En effet, la pauvreté entraîne une sous-alimentation de l'individu qui voit sa force de travail affaiblie, et sa santé atteinte. Conséquemment, il est privé d'un revenu suffisant qui lui permet d'accéder à une alimentation saine et durable.
24. OXFAM, Action contre la faim, MSF, Care international, etc.
25. À savoir : (i) la Cellule crise alimentaire (CCA) dont le but est d'assurer la coordination technique du dispositif et la mise en œuvre des actions d'atténuation de crises ; (ii) le Système d'alerte précoce (SAP) dont le rôle consiste à collecter et à compiler régulièrement des informations sur la situation alimentaire en collaboration avec le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) ; (iii) l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN) dont le rôle se résume désormais à la gestion du stock de sécurité nationale ; (iv) et le Centre d'information et de communication (CIC) qui partage l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle entre l'État et ses partenaires.
26. L'aide alimentaire est souvent détournée à des fins politiques par certains responsables, ou vendue sur le marché avec la connivence de certains responsables de l'OPVN et des grands commerçants. Les rigidités administratives et certaines contraintes imposées souvent par les bailleurs de fonds retardent le déploiement de l'aide alimentaire dans les zones touchées par les crises.
27. Contrairement au Programme de restructuration du marché céréalier au Mali qui aurait permis de réaliser des résultats spectaculaires. En effet, considéré comme une *success story* des politiques de développement (Dury 2008), le dispositif malien de gestion des crises alimentaires a pu minimiser les risques de graves crises dans le nord du pays à la fin des années 90 (Egg 1999) grâce à l'amélioration du niveau de production des céréales.
28. Certains au sein du Dispositif exagèrent l'ampleur de la crise, et d'autres non. En outre, il y a une opposition entre les partisans de la distribution gratuite du stock national de sécurité et ceux de la vente à prix modéré de ce stock.
29. Cette présentation caricaturale tranche en revanche avec les perceptions locales pour lesquelles la crise alimentaire, bien qu'indéniable et sévère, était loin d'avoir le caractère dramatique que lui prêtaient les journaux et télévisions extérieurs.
30. Environ 1000 milliards de F.C.F.A (soit 1,5 milliard d'euros) sont prévus pour financer, sur 5 ans, le programme d'investissement de l'initiative 3N, contribuant ainsi à créer chaque année 50000 emplois. Le Niger compte sur les ressources de l'exploitation minière (uranium, or) et de l'industrie pétrolière pour financer un tel projet.
31. Cette initiative réactualise par ailleurs un vieux projet de construction de barrage hydro-agricole. La réalisation du barrage de *Kandagi* aura pour vocation la rétention d'eau à des fins d'irrigation.

32. Au Niger, on parle de l'initiative 3N du président de la République. En outre, le Haut-commissariat à l'initiative 3N est lui-même directement rattaché à la présidence de la République.
33. En 2000, le président Tandja avait initié un programme analogue appelé « Programme spécial du président de la République ».
34. En d'autres termes, les besoins alimentaires des Nigériens ont été couverts par la production, en 5 mois seulement, de 656 508 tonnes sur 692 000 tonnes de déficit. D'après le chef du gouvernement, ce résultat a été obtenu grâce à la mise en valeur de 85 000 ha de terres irrigables ayant permis de produire 320 540 tonnes ; le reste provient de la reconstitution du stock et des aides des donateurs.

Références

- Afrique Verte international, 2010, *Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010 et ses incidences sur le warrantage au Niger*, ADEPRI NA/Inter-réseaux Développement rural, décembre.
- Amselle, J.L., Grégoire, E., 1989, *Politiques nationales et réseaux marchands transnationaux : le cas du Mali et du Niger*, INRA/IRAM/UNB, Niamey.
- Azoulay, G., Dillon, J.-C., 1993, *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*, Paris, Karthala.
- Ba, B., 2008, « Sémantique de l'approche alimentaire et rapport aux territoires : l'évolution des politiques publiques agricoles dans les pays du Sud », *Économie et Territoires*, vol. 39, n°1, pp. 114-130.
- Berg, E., 1981, *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa*, World Bank Report.
- Berg, E., Alexander, W., 1986, *La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : le Niger*, CILSS/club du Sahel, Paris.
- Bonjean, C.A., 1992, « Instabilité des marchés agricoles et stratégies paysannes au Niger », *Économie Rurale*, n° 210, pp. 17-22.
- Bontianti, A., 2003, « Mouvement coopératif et organisation du monde rural au Niger : bilan, perspectives, et proposition pour l'avenir », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 221, pp. 103-118, janvier-mars.
- Boureïma, A., 2005, « La famine au Niger : les facteurs géographiques d'une crise », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, nos 231-232, pp. 262-266, juillet-octobre.
- Boureïma, M., 2006, *Les politiques agricoles du Niger, 1960-2015 : 55 ans à la recherche de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté*, Niamey, Les Éditions Belle Afriques, septembre, 35 p.
- CILSS, 2004, *Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel. Bilan et perspectives*. Ouagadougou, 88 p.
- CILSS-OCDE-Club du Sahel, 1990, *The food aid charter for the countries of the Sahel*, SP/90/3, 8 p.

- Collins, J., 1976, «The Clandestine Movement of Groundnuts across the Niger-Nigeria Boundary», *Revue canadienne des études africaines*, vol. 10, n° 2, pp.
- Courade, G., 1990, « Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? », *Politique Africaine*, n° 39, pp. 79-97.
- Coussy, J., 1995, *Chemins institutionnels et dynamique capitaliste dans l'intégration de l'Afrique australe, Représentations et projets en Afrique du sud et au Zimbabwe*, Les études du CERI, Numéro 10.
- Crouzel, I., 2008, « La politisation des dispositifs institutionnels de sécurité alimentaire au Mali : de la libéralisation au retour de l'Etat », pp. 93-101, in Janin P. Coord, *Acteurs stratégiques, cadres normatifs et l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel*, Rapport scientifique, novembre.
- Delcombelle, E., 2008, « La gestion de la crise alimentaire au Niger vue de l'intérieur », *Afrique contemporaine*, vol. 1, n° 225, pp. 75-101.
- Dury, S., 2008, « Acteurs, dispositifs institutionnels et productions statistiques : à propos de la construction des politiques de sécurité alimentaire au Mali », pp. 199-217, in Janin P. Coord, *Acteurs stratégiques, cadres normatifs et l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel*, Rapport scientifique, novembre.
- Egg, J., 1999, *Etude de l'impact de la libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali*, Rapport de synthèse. PRMC, 79 p.
- Egg, J., Michels, D., Blein, R. et Alby Florès, V., 2006, *Évaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005 : rapport principal*, IRAM, Paris.
- Gado, B.A., Yayé, A.D., 2006, « Histoire des crises alimentaires : cas du Sahel », *Forum régional sur la souveraineté alimentaire*, Université Abdou Moumouni, Niamey, 20 p.
- Grégoire, E., 1990, « L'État doit-il abandonner le commerce de vivres aux marchands ? » *Politique africaine*, n° 37, pp. 63-70.
- Grégoire, E., Raynault, C., 1980, *Présentation générale du département de Maradi*, Université de Bordeaux II.
- Gubbels, P., 2011, *Echapper au cycle de la faim : les chemins de la résilience au Sahel*, Groupe de travail sur le Sahel, Groundswell International, septembre, 124 pages.
- IFPRI, 2003, *Stratégie de l'IFPRI vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Recherche sur les politiques alimentaires, renforcement des capacités, communication des politiques*, Washington, 37 p.
- Janin, P., 2008a, « Le soleil des indépendances (alimentaires) » ou la mise en scène de la lutte contre la faim au Mali et au Sénégal », pp. 92-117, in Janin, P. et Giblin, B. 2008. (éds.), *Les enjeux de la crise alimentaire mondiale*, Paris, La Découverte, *Hérodote*, n° 131, décembre, 206 p.
- Janin, P., 2008b, « L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : cadres politiques et options techniques pour l'action », pp. 9-35, in Janin P. Coord, *Acteurs stratégiques, cadres normatifs et l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel*, Rapport scientifique, novembre.

- Kimba, I., 1987, *La formation de la colonie du Niger : des mythes à la politique du mal nécessaire*, thèse de doctorat d'État ès lettres et sciences humaines, Université de Paris 7.
- Maxwell, S., Slater, R., 2003, «Food Policy Old and New», *Development Policy Review*, vol. 21, nos 5-6, pp. 531-553.
- Minvielle J.-P., 1997, «Évolution du concept de sécurité alimentaire », *Chroniques du Sud*, ORSTOM, 34 p.
- Nubukpo, K., 2011, *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest : du coton au franc CFA*, Karthala, Paris, 137 p.
- Olivier De Sardan, J.-P., 2008, « Introduction thématique. La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte », *Afrique contemporaine*, vol. 1, n° 225, pp. 17-37.
- Peemans, J.-P., 2007, « Les politiques agricoles au fil du temps : logiques dominantes et conséquences », in Charlier, Sophie, Warnotte, Gérard.
- Raynault, C., 1977, « Circulation monétaire et évolution des structures socio-économiques chez les Haoussas du Niger », *Africa*, vol. 47, n°2, pp. 160-171.
- Raynault, C., 1987, « L'agriculture nigérienne et la crise du Sahel », *Politique Africaine*, n° 28, pp. 97-107.
- République du Niger, Haut-commissariat à l'Initiative 3N, 2011, « Cadre stratégique de l'initiative 3N : les Nigériens Nourrissent les Nigériens », *Document de travail*, décembre.
- Stamoulis, K., Zezza, A.A., 2003, « Conceptual Framework for National Agricultural, Rural Development, and Food Security Strategies and Policies », *Working Paper*, n° 03, FAO-ESA.
- Stiglitz, J.E., 2006, *Un Autre Monde. Contre le fanatisme des marchés*, Paris, Ed. Fayard.